

16  
Mariage célébré par l'officier de l'état civil d'Annonay le 16 janvier 1850,  
après l'accomplissement de toutes les formalités voulus par la loi. Entre  
Vincent BRIANÇON, âgé de trente six ans, né et habitant à Annonay;  
fils légitime et majeur de vivant Jean Pierre, cultivateur et feu Jeanne Catherine  
CHATAIN, quand vivait habitant à Annonay; Et Jeanne VEY, âgée  
de vingt huit ans ménagère habitant à Annonay, native de St Barthelemy le pin  
fille majeure et légitime de feu Mathieu Vey, quand vivait cultivateur à St  
Barthelemy le pin, et de vivante Annette Bertrand, ménagère habitant à  
Gilhoc.

Mariage Célébré par l'officier de l'état civil d'Annonay le 16 janvier 1850 après  
l'accomplissement de toutes les formalités voulus par la loi, Entre Vincent  
BRIANÇON âgé de trente six ans, né et habitant à Annonay fils légitime et majeur de  
Vivant Jean-Pierre, cultivateur et feu Jeanne Catherine CHATAIN, quand vivait  
habitante d'Annonay, et Jeanne VEY, âgée de vingt huit ans ménagère habitant à  
Annonay, native de St Barthelemy le pin fille majeure et légitime de feu Mathieu  
VEY quand vivait Cultivateur à St Barthelemy le pin et de vivante Annette  
BERTRAND ménagère habitant à Gilhoc.